



**Conseil de Quartier « Bastille Popincourt »**  
**ATELIER « CADRE DE VIE, PROPRIÉTÉ, POLLUTION SONORE, SÉCURITÉ,**  
**EMBELLIR VOTRE QUARTIER, URBANISME »**

**Compte-rendu de la réunion du 10/10/22**

**Participants :**

Brun Hervé ; Claret-Tournier Marie ; Dath Didier ; Gennatiempo Bastien ;  
Nouelmann Suzanne ; Philippe Thuillier

**Excusés :**

Ribeyrol Alain ; Roy Jacqueline ; Villette Sophie

\*\*\*\*\*

**CONTRIBUTION AU PLU**

Hervé Brun rappelle qu'il n'y a pas d'AOP sectorielle dans le 11<sup>e</sup> et expose comment chacun peut contribuer sur [https://idee.paris.fr/themes/revision-du-plan-local-durbanisme? locale=fr-FR](https://idee.paris.fr/themes/revision-du-plan-local-durbanisme?locale=fr-FR) avant le 4 novembre 17h. Hervé nous fera un compte-rendu de l'atelier PLU (à la MVAC du 11<sup>e</sup> le 13 octobre de 19h à 21h) lors de notre réunion de novembre.

Pas de contribution possible au nom du CQ, sauf à s'être lancé en amont dans la conception d'un cahier d'acteurs. Chacun peut commenter et soutenir les cahiers d'acteurs existants.

Les contributions sont individuelles. Pour contribuer, il suffit d'avoir ou de se créer un compte « mon Paris ».

- **DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES ACTIONS CLES DE L'AVANT PROJET DE REGLEMENT :**

<https://idee.paris.fr/project/revision-du-plan-local-durbanisme-reglement/questionnaire/donnez-votre-avis-sur-les-actions-cles-de-lavant-projet-de-reglement>

Nous avons balayé ensemble ce document.

→ Il est intéressant de donner son avis sur chaque engagement de principe (de « très favorable » à « très défavorable ») et de le commenter.

- **PROPOSEZ VOS PRESCRIPTIONS LOCALISÉES :** <https://idee.paris.fr/project/revision-du-plan-local-durbanisme-reglement/collect/proposez-vos-prescriptions-localisees>

Chacun peut indiquer sur le plan, les propositions qu'il fait pour telle ou telle rue.

En cohérence avec notre démarche de lutte contre la mono-activité commerciale bistrotière,

→ Marie Claret suggère que chacun, en fonction de ses connaissances localisées, propose des aménagements pour protéger le cadre de vie des habitants, et en fasse part aux autres membres du CQ pour que nous puissions soutenir mutuellement les propositions des autres.

→ Bastien Gennatiempo rappelle qu'il faut bien faire le distinguo entre préservation « du commerce et de l'artisanat » (en rose sur la carte disponible pour les prescriptions localisées) et préservation « de l'artisanat » (en violet sur cette carte). La rue de la Forge Royale semble avoir été identifiée dans le futur PLU pour faire l'objet d'une nouvelle protection de l'artisanat (seul). C'est une excellente nouvelle, pour espérer voir revenir les artisans au détriment des bars et de leurs nuisances. Nous demandons en quoi cela consistera concrètement et quels sont les résultats attendus.

- **SOUMETTRE ET CONSULTER LES CAHIERS D'ACTEURS** : <https://idee.paris.fr/project/revision-du-plan-local-durbanisme-reglement/collect/soumettre-et-consulter-les-cahiers-dacteurs>

Chacun peut donner son avis sur chaque engagement de principe (de « très favorable » à « très défavorable ») et de le commenter, pour chaque cahier d'acteurs.

A ce jour il y a 2 cahiers d'acteurs :

The screenshot displays a web interface for '2 propositions'. At the top right is a blue button labeled 'Déposer une proposition'. Below it are navigation tabs for 'Liste', 'Grille', and 'Plan'. A search bar contains the text 'Mots-clés ou référence'. To the right are two dropdown menus: 'Tri aléatoire' and 'Toutes les zones'. The main content area shows two proposal cards. The first card is for 'DroitAuSommeil', dated '29 septembre 2022', with the title 'Droit au Sommeil Paris' and 'Paris' as the location. It has '29 commentaires'. The second card is for 'Rodin', dated '5 octobre 2022', with the title 'Association Mozart-Ribera' and 'Paris' as the location. It has '0 commentaire'.

→ **En cohérence avec notre démarche de lutte contre la mono-activité commerciale bistrotière, Marie Claret suggère à chacun – s'il le souhaite – de soutenir et de commenter le cahier d'acteurs de l'association Droit Au Sommeil** : <https://idee.paris.fr/project/revision-du-plan-local-durbanisme-reglement/collect/soumettre-et-consulter-les-cahiers-dacteurs/proposals/droit-au-sommeil-paris-6335e10262480>

→ Bastien Gennatiempo rappelle qu'il faut bien faire le distinguo entre préservation « du commerce et de l'artisanat » (en rose sur la carte disponible pour les prescriptions localisées) et préservation « de l'artisanat » (en violet sur cette carte). La rue de la Forge Royale semble avoir été identifiée dans le futur PLU pour faire l'objet d'une nouvelle protection de l'artisanat (seul). C'est une excellente nouvelle, pour espérer voir revenir les artisans au détriment des bars et de leurs nuisances. Nous demandons en quoi cela consistera concrètement et quels sont les résultats attendus.

\*\*\*\*\*

## **MARCHE PROPRETÉ**

La marche « propreté » a eu lieu vendredi 7 octobre, avec la participation notamment de Delphine Goater, Hervé Brun, Didier, Dath Hervé Leblic et Jacqueline Roy

Hervé Brun explique le circuit et ses observations :

On est parti pour cette marche du recoin Candie Forge Royale.

On a été voir l'esplanade Renée Lebas où l'on avait demandé une Big Belly. On a vu qu'à côté des corbeilles à Renée Lebas il y avait des sacs de déposés. C'est régulièrement le cas.

On a rejoint le passage de la Main d'or puis, en prenant la rue de Charonne vers Bastille, on a tourné au Passage Thiéré. Devant le TEP Thiéré il y a un réceptacle pour verre. La suppression de ce réceptacle pour être remplacé par des Trilibs va être étudié.

On a été au Bd Richard Lenoir en passant par le passage Louis Philippe puis la rue de Lappe et la rue de la Roquette. On a vu un entrepreneur se faire verbaliser !

On avait demandé des corbeilles supplémentaires où a lieu le marché. On a vu, dans les espaces verts, des détritux non mis dans les corbeilles existantes. On a vu des gambasses dans un pied d'arbre !

Un retour nous sera fait.

\*\*\*\*\*

## **DISPOSITIF « EMBELLIR NOTRE QUARTIER »**

**Concernant le Quartier St Bernard, le diagnostic et les solutions ne sont pas partagés par tous les présents. Les points de vue retranscrits ci-dessous sont à comprendre comme un début de discussion.**

**Les conseillers suggèrent de débattre de tous les projets en atelier Cadre de Vie lors d'une séance dédiée, et de présenter au groupe d'Animation ceux qui font consensus.**

L'étude de faisabilité est en cours à la Mairie centrale pour la Rue aux écoles du quartier St Bernard proposé par Hervé Brun.

Didier Dath adhère à cette proposition.

Bastien Gennatiempo met en garde sur les conséquences de cette proposition. Le souhait de végétaliser est évidemment partagé par tous, toutefois ce projet ne fait pas l'unanimité.

Des études techniques doivent être réalisées et dont les résultats doivent clairement être communiqués en toute transparence et portés à la connaissance des habitants du quartier.

Les conséquences potentiellement néfastes pourraient se traduire par :

- L'accessibilité à l'Eglise Sainte-Marguerite serait diminuée, et donc ses accès limités, notamment pour les convois funéraires.
- L'accès à la rue Charles Delecluze, au parking souterrain et aux équipements sportifs présents seraient restreints.
- La rue aux écoles, transformerait la rue de la Forge Royale en une sorte d'impasse et dont la réduction de la circulation laisserait une totale liberté aux nuisances nocturnes (dont les habitants sont déjà suffisamment victimes quotidiennement de 18h30 à 2h voire 5h du matin les nuits des vendredis et samedis), troublant le sommeil et la tranquillité.  
Pour mémoire ces nuisances sont engendrées que par la clientèle des établissements (TWENTY ONE (n°20), LA CASBAH (n°20), LE RED HOUSE (n°1bis), BEER BAR (n°3), LA FONDERIE (n°5), GARRISON LOUNGE (n°7), etc.) qui font consommer (de l'alcool) sur la chaussée (pour les bars). Ces nuisances déjà signalées à maintes reprises par courrier à la Mairie du XIe n'ont jamais été résolues et persistent encore. Il convient donc d'en éviter une prolifération.

Le constat fait par Hervé de la quasi-absence de circulation rue St Bernard dans sa partie Charonne - Esplanade Renée Lebas reste à trancher. Bastien explique qu'elle est le seul accès au tronçon haut de la rue de la forge Royale, passage des camions poubelles et de nettoyage de la mairie, elle dessert l'accès à la rue Charles Delecluze, à l'accès de secours de l'école et au parking sous terrain (gestion RIVP). Hervé explique que la circulation rue St Bernard a été fortement réduite après la mise en sens unique de la rue de Charonne car seuls les véhicules qui descendent la rue de Charonne peuvent la prendre pour rejoindre les rues Delescluzes et Forge Royale.

La proposition d'Hervé de réfléchir à inverser le sens du Passage St Bernard qui, à l'heure actuelle, va de Delescluzes à Candie, reste à trancher. Bastien explique que la rue est actuellement (semi) piétonne, uniquement réservée à une desserte locale, et que cette rue n'est donc pas destinée à une circulation de véhicule, ce qui est très bien.

Bastien Gennatiempo propose de se re-concentrer sur un autre projet : la jonction du square Majorelle avec le square Raoul Nordling (actuelle place Renée Lebas).

Hervé Brun conclut que l'étude de faisabilité pour la rue aux Ecoles fixera les prochaines étapes, pour réfléchir plus concrètement au dispositif Embellir votre quartier en 2024 pour le quartier St Bernard, et note que, dans le projet « plus d'espaces verts dans le 11<sup>e</sup> » gagnant au budget participatif, est inclus la rue Charrière qui va de la rue de Charonne à Renée Lebas.